

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
21 Septembre 2018

Secrétaire de Séance : DELIOT Jean-Luc

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf :

Monsieur Laurent FUMEY non excusé.

~~~~~

**1. Délibération CLECT :**

Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport établi par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 27 Juin 2018.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à ce dossier.

**2. Délibération AC (Allocations Compensatoires) :**

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 4.624,00 € sur le compte 739211.

**3. FAAD - FSL:**

FAAD - Fond d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficultés :

Le niveau de participation de la commune sera de 0,31 € par habitant.

FSL – Fond de Solidarité pour le Logement :

Le niveau de participation de la commune sera de 0,61 € par habitant.

**4. Caution Freney :**

La commune reversera la totalité de la caution à Monsieur FRENEY : montant total 465,67 €

**5. Délibérations créations d'emplois :**

Pour les archives de la trésorerie il a été demandé une délibération de créations d'emplois concernant les postes d'adjoints techniques et d'adjoint administratif (Mesdames BRODEAUX, CLERC et GAUDRON)

**6. Questions diverses :**

Autorisation de passage sur la route forestière du Bois de la Côte d'Or :

179 m<sup>3</sup> ont été déclaré par l'ONF

Suivant la convention signée avec Liesle le 16 Décembre 2014 et en application de son article 3 la commune de Liesle est redevable d'un droit de passage s'élevant à 671,25 €

179 m<sup>3</sup> x 1,5 € = 268,50 €

268,50 € x 2,5 km = 671,25 €

Devis LIEVAUX : demande de devis pour pose d'un bureau d'accueil avec retour emplacement PMR (personne à mobilité réduite) 3.302,48 €

Compte rendu des exploitations forestières adressé par Mathieu BARDEY garde ONF :

**Parcelles 34,35,39,40, exploitation par Romain ROUX :**

L'exploitation est arrêtée jusqu'à l'année prochaine suite à la création de la route forestière entre Fourg et la forêt domaniale de Chauv empêchant la sortie et le stockage des bois.

-La parcelle 39 est quasi terminée, reste juste la partie nécessitant le franchissement du ruisseau,. Je suis toujours dans l'attente de l'autorisation de l'AFB (Association Française pour la Biodiversité) pour pouvoir franchir ce cours d'eau.

-La parcelle 40 est terminée en totalité.

-Les parcelles 34 et 35 seront à nouveau en exploitation l'année prochaine dès que la météo le permettra.

A ce jour, ce sont 398.05 m3 de grume de pin weymouth, 226 stères de billons de pin weymouth ainsi qu' environ 200 stères de billons de sapin pectiné, douglas et pin weymouth et environ 50 stères de bois énergie non réceptionnés pour le moment qui ont été exploités sur ces 2 parcelles. La réception des dernières piles de billons devrait se faire rapidement avec l'acheteur. Les premiers enlèvements de grumes de pin weymouth ont eu lieu.

**Parcelles 1,2,3,4,6 et 11 vendues en bloc sur pied à Jacquot-Baudier, exploitation par David CHECHILLOT et Damien GAUTHIER :**

L'exploitation des pins sylvestre et des pins weymouth est terminée, l'acheteur a terminé sa réception, l'enlèvement des grumes devrait avoir lieu rapidement. Je n'ai encore pas eu le temps de faire le tour de toutes ces parcelles mais à première vue aucun dégât majeur n'est à déplorer.

**Parcelles 50 et 64 :**

Nous avons visité les parcelles avec Stéphane REBILLET et Cédric JEANNEAUX, je leur ai demandé de débiter l'exploitation courant novembre pour permettre d'avoir les affouages assez tôt. A voir aussi selon la météo à ce moment-là.

**Parcelle 10 :**

Les travaux de broyage et de travail du sol pour le forfait plantation devraient avoir lieu cet automne et début d'hiver

**Ramassage de glands pour la sécherie de la Joux sur les parcelles 18 et 19 :**

A priori, l'ONF pourrait avoir besoin de volontaires (associations ou professionnels car travail pouvant être rémunéré) pour effectuer le ramassage des glands cet automne.

Le Maire  
Pascal DUGOURD